

ECOLE PRIMAIRE LES TILLEULS (MARMAGNE)
PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL D'ECOLE
DU 13 JUIN 2014

• **Membres présents**

Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Seguin, Lorain, Maurice, Paulmier, Lelièvre, M. Delaître.

Les représentants de la mairie : M. Millereux, M. Henoff, Mme Girard

Les enseignants : Mmes Hadj, Mathieu, Dupeux, Lauverjat, Bakkaus, M. Robin

Le DDEN : M. Wojcieckowsky

• **Membres excusés**

M. Senée (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mmes Papa et Chevallier (représentantes des parents d'élèves)

Mmes Heyer et De Sensi (membres du RASED)

Mme Thomas et M. Lebret (enseignants)

1) BILAN DES EFFECTIFS ET PERSPECTIVES POUR LA RENTREE 2014

Tout d'abord, Mme Gasau, enseignante, prend sa retraite et c'est M. Lebret qui devient titulaire de ce poste. Mme Thomas, actuellement déchargée de direction devient titulaire remplaçante (ZIL) dans notre école et nous accueillons Mme Cortez sur le poste de décharge de direction.

Au niveau des effectifs, il y avait 158 élèves dans l'école à la rentrée de septembre 2013. Au cours de l'année, il y a eu 1 arrivée et 2 départs.

En cette fin d'année, nous avons 19 élèves de CM2 qui partent vers le collège et 10 autres départs (déménagements...). Les dernières admissions pour la prochaine rentrée nous apportent 13 élèves de PS et 1 de CM1.

Nous aurons donc 142 élèves (moyenne de 23,6 élèves par classe) répartis par niveau de la manière suivante :

| PS | MS | GS | CP | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 |
|----|----|----|----|-----|-----|-----|-----|
| 13 | 18 | 19 | 16 | 16 | 29 | 20 | 11 |

Ces effectifs peuvent varier en fonction d'éventuelles arrivées ou départs avant la rentrée. Les répartitions dans les 6 classes se feront lors d'un conseil de maîtres.

2) VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

Les évaluations/ les APC/ les maintiens

Des évaluations départementales ont concerné la classe de CP en mars. Elles permettent de mesurer les compétences acquises en lecture et en écriture. Globalement, les résultats sont de 84% de réussite (à comparer au 80% de réussite pour l'ensemble du département). Un élève est toutefois en grande difficulté.

Cette année, pour les CE1 et les CM2, il n'y a pas d'évaluations nationales.

De nombreux élèves ont bénéficié des APC au long de l'année. Ces activités ont notamment permis de travailler certaines compétences (Apprendre à porter secours, B2i...) mais aussi de remédier à certaines difficultés en mathématiques ou en français.

Le nombre d'élèves maintenus pour la prochaine année est de trois (1 en CP et 2 en CE1).

Il a 3 PPRE passerelle de mis en place pour les élèves entrant au collège. Ces PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) permettent de faire le lien entre l'école et le collège pour des élèves qui présentent des difficultés dans leurs apprentissages.

Les activités sportives

Deux classes (MS-GS et CP-CE1) ont bénéficié de 6 séances de basket-ball en mars-avril. Ces séances ont été animées par M. Boucaud (intervenant basket-ball). Le coût de 223 € a été pris en charge par l'AMIE (Amicale Marmagnaise des Instituteurs et des Elèves).

Les élèves de CM1 et de CM2 ont participé le 13 juin à St Doulchard au triathlon proposé par les conseillers pédagogiques. Nous remercions la municipalité pour avoir assuré le transport des vélos des élèves. Le coût du transport des élèves en autocar était de 79 € (budget mairie).

Par ailleurs, les deux dernières séances de natation des CM1-CM2 ont été consacrées à un entraînement pour ce triathlon.

Pour clôturer l'année scolaire, les élèves participeront toute la journée du vendredi 27 juin à des activités sportives sous forme d'Olympiades. Ils seront répartis en équipes mixtes (de la PS au CM2). Un pique-nique aura lieu le midi. Nous faisons appel aux parents pour nous aider à organiser cette journée.

Certains parents se sentent frustrés de l'absence de spectacle de fin d'année. Il est rappelé que c'est un choix pédagogique de l'équipe enseignante pour cette année.

Les classes de GS-CE1 et de CP-CE1 se rendront le 16 juin au jardin des Prés-Fichaux à Bourges pour mener des activités d'orientation avec du matériel prêté par les conseillers pédagogiques. Le coût du transport est de 191 € et est pris en charge par la municipalité.

Les autres activités / sorties /

Le 15 mai, les élèves de CM1-CM2 sont allés visiter le Musée de la Résistance à Bourges (visite guidée proposée par le Conseil Général). Le coût du transport en autocar était de 95 €.

Les classes de CP-CE1, CE1, CE2-CM1, CM1-CM2 sont allées à Blois le 26 mai. Les plus jeunes ont passé la journée dans la Maison de la Magie (visite, spectacle, activités...). Les élèves de cycle 3 ont découvert le château de Blois (visites thématiques) puis sont allés visiter la Maison de la Magie.

Le coût total de cette sortie était de 2101 €. L'Amicale Laïque (que nous remercions) a financé 10 € par enfant, l'AMIE a donné 5 € par enfant et une participation de 6 € par enfant a été demandée aux familles.

Les classes de PS-MS et de MS-GS sont allées visiter la ferme de Fontland le 27 mai dernier. Les élèves ont pu découvrir les activités agricoles et les animaux de la ferme. Le transport était pris en charge par la Mairie (270 €), l'Amicale Laïque des parents d'élèves (que nous remercions à nouveau) a financé 2 € par enfant et une participation de 2 € a été demandée aux familles.

La classe de PS-MS et MS-GS bénéficie en juin d'une animation au Musée des Arts décoratifs (2 séances) pour travailler sur les 5 sens. Le coût du transport (190 €) est pris en charge par la mairie

La classe de CM1-CM2 ira le 20 juin prochain faire la visite du collège Louis Armand, le déjeuner se fera sur place. Le transport est pris en charge par la municipalité (79 €).

3) BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉCOLE

Axe relevant de l'amélioration des résultats des élèves :

Le 12/06, afin d'améliorer les résultats en résolution de problèmes, un second défi mathématiques a été réalisé par les classes de cycle 2 et de cycle 3. Les problèmes à résoudre ne nécessitaient pas forcément une résolution par des opérations ce qui a permis un travail sur la démarche, la manipulation et la représentation des situations.

Une réflexion sera menée au début de l'année scolaire pour élaborer un avenant à notre projet d'école. Il sera construit en tenant compte du PEDT (projet éducatif territorial) élaboré par la municipalité dans le cadre des changements de rythmes scolaires mais aussi en prenant en compte les travaux du conseil école-collège qui s'est réuni le 19 mai dernier au collège Louis Armand.

En effet, cette instance, présentée ce soir en conseil d'école, propose un programme d'actions afin d'améliorer la continuité pédagogique et éducative entre l'école et le collège. Les grandes lignes (contexte, état des lieux, analyse des besoins, objectifs et actions) ont été présentées.

Le dispositif des APC (activités pédagogiques complémentaires) est reconduit. Les horaires seront différents et les familles concernées seront informées au début de l'année scolaire. Il n'y aura pas d'APC le jeudi après-midi puisque qu'il y a déjà les activités du PEDT pour les enfants.

4) POINT SUR LES RYTHMES SCOLAIRES À LA RENTRÉE PROCHAINE

Conformément à ce qui avait été annoncé lors du précédent conseil d'école, une réunion du comité de pilotage a eu lieu début mai en mairie.

Les familles ont été informées des activités mises en place le jeudi de 14h40 à 16h25.

Elles ont été sollicitées pour émettre des vœux d'activités par ordre de préférence pour leurs enfants (sur les deux premières périodes).

Un PEDT (Projet Educatif Territorial) a été élaboré par la municipalité, validé en conseil municipal et transmis à la DSDEN pour validation et à la CAF afin d'obtenir une aide financière.

Les grandes lignes de ce projet ont été évoquées lors de ce conseil d'école.

Certains points restent encore à travailler notamment l'organisation de la gestion des enfants au-delà de 15h50 (lundi, mardi, vendredi). Une réunion du comité de pilotage est prévue prochainement et les familles seront informées par la suite.

Les enseignants réitèrent leur demande de bénéficier de créneaux au gymnase le mercredi matin. La municipalité nous informe que le planning est en cours d'élaboration.

Il avait aussi été demandé qu'un agent municipal soit présent dès 13 h 30 à la maternelle pour surveiller la sieste des PS. La municipalité nous informe que cela est prévu.

5) POINT SUR LES TRAVAUX DANS L'ÉCOLE

Nous remercions la municipalité pour les travaux et investissements effectués dernièrement :

- les anti-pince doigts ont été changés là où cela était nécessaire
- le plateau sportif est en cours d'aménagement et sera bientôt à disposition

La municipalité nous informe que des devis ont été faits pour le changement du jeu de la cour maternelle et la réfection du sol amortissant.

Les peintures seront faites dans l'actuelle classe de CP-CE1 durant l'été, les huisseries suivraient avant la Toussaint.

Les dispositions concernant le plan vigipirate (fermeture de l'école pendant le temps de classe) sont toujours à l'étude.

Quelques demandes ont été renouvelées à la municipalité :

- Installation de cloisonnettes et de blocs wc supplémentaires dans les sanitaires de la maternelle
- Ajout des faïences manquantes derrière les blocs wc dans les sanitaires de la cour élémentaire
- Plantation d'un arbre dans la cour de la maternelle
- Aide pour la mise en place d'un jardin pédagogique dans le cadre d'une action proposée par le conseil école-collège concernant le développement durable.
- Changement du tableau de l'actuelle classe de CP-CE1

6) LE DUERP (DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS)

Tout employeur doit assurer la santé et la sécurité des travailleurs par une démarche de prévention basée sur l'évaluation des risques professionnels.

Ce document, obligatoire depuis 2001, s'adresse aux adultes de l'école relevant de l'Education Nationale. Il a donc été élaboré pour et par les enseignants de l'école. L'objectif de l'inventaire des risques est d'apporter des solutions qu'elles soient du ressort de l'Education Nationale, de la Municipalité ou d'une organisation interne à l'école.

Ce document sera actualisé régulièrement.

7) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise par les parents d'élèves.

Mme Teixeira a pris ses fonctions d'EVS (employée vie scolaire - aide à la direction) début avril dans notre école et son travail nous donne entière satisfaction.

Le budget alloué par la municipalité pour 2014 se décompose comme suit : 4600 € pour les transports et 49 € par élève pour le fonctionnement (fournitures scolaires, livres, fichiers, cartouches d'encre, matériels de sport et d'arts visuels, produits pharmaceutiques...).

Les quelques enfants de la crèche, qui seront scolarisés en PS à la rentrée, viendront faire une petite visite dans les locaux de l'école le 26 juin.

La date de la rentrée scolaire est fixée au mardi 2 septembre.

Les élections des représentants des parents d'élèves auront lieu le vendredi 10 octobre prochain.

Les procès-verbaux des conseils d'école seront mis en ligne prochainement sur le site de la commune de Marmagne afin d'être accessibles au plus grand nombre.

La secrétaire de séance
Représentante des parents d'élèves
Mme Maurice

Fait le 13 juin 2014
Le directeur et Président du Conseil d'école
M. Robin